

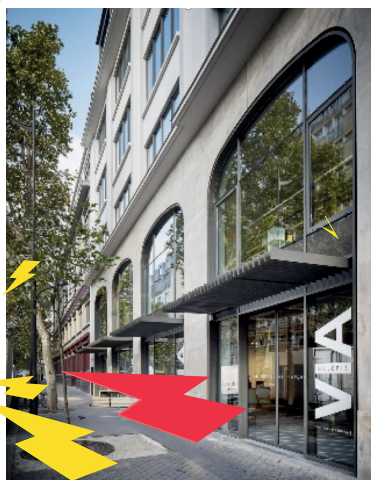
La maîtrise des risques clients par secteur professionnel

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS
Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <https://www.codinf.fr>



LA LETTRE CODINF



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CODINF

**le 21 octobre
à partir de 17 heures**

Elle se tiendra comme d'habitude au CAP 120,
120 Avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS (Métro : Ledru-Rollin).
A l'issue de l'AG, nous partagerons nos expériences de gestion
de la crise COVID-19 dans nos organisations.

Nous recevons ensuite **M. Yves Barbier de la Serre**,
du Club des Cédants et Repreneurs d'Affaires, qui présentera
ses services d'aide à la transmission proposés
depuis plus de 50 ans et nous retrouverons ensuite
autour d'un cocktail dinatoire à 19h15.



RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE ACTUELLE SUR LE CRÉDIT INTERENTREPRISE

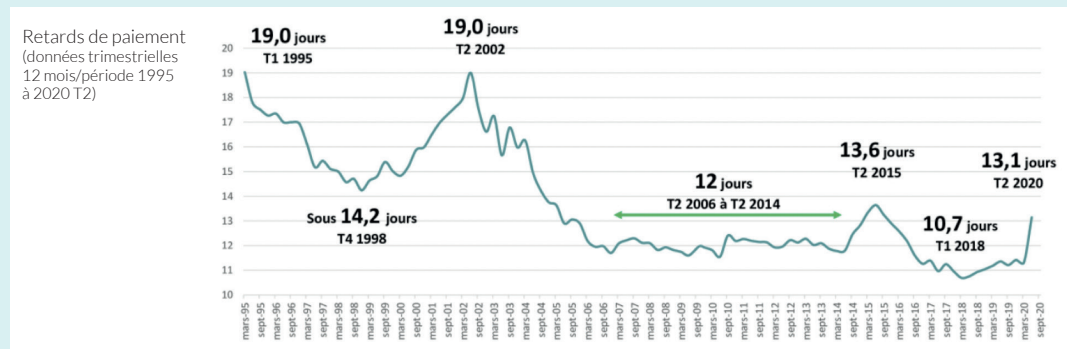
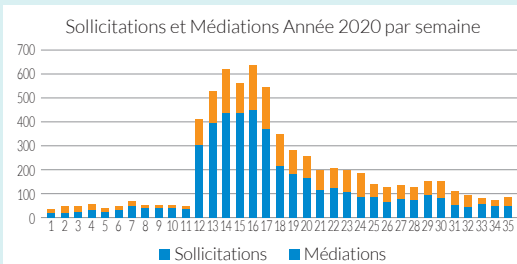
Comme il se dit et s'écrit n'importe quoi actuellement,
la téléconférence organisée par les Assises des délais
de paiement le 23 septembre sur le thème « Trésorerie
maîtrisée et délais de paiement respectés, les deux
bases de la reprise économique » fut la bienvenue.

L'activité du **Médiateur des entreprises** a été
multipliée par 10 au plus fort de la crise avec plus de
6000 sollicitations et demandes de médiation sur
le 1^{er} semestre 2020.

Très forte augmentation entre le 15 mars et le 15 juin
2020. Le nombre de sollicitations en août (mois habituellement creux) est encore supérieur au double de ce qu'il
était en janvier.

- 1^{re} cause de saisine, les retards de paiement sont passés de 25-30% à 50% des cas
- 2^e cause, les pratiques déloyales (rupture brutale de contrat ou pénalité de retard de livraison injustifiée) = 40% des cas
- 3^e cause, les annulations ou reports de loyers commerciaux = 10% des cas

Altarès a souligné que 60% des entreprises qui ont obtenu un PGE ne l'ont pas encore consommé (sur un total de 590 000 bénéficiaires au 18 septembre 2020) et a confirmé ce qui avait été annoncé par la FIGEC : la durée moyenne des retards de paiement a crû de 22%.



Dans ce contexte, les outils CODINF gardent toute leur pertinence et notre dernière Lettre aux adhérents a fait le point sur nos services, de la relance amiable au contentieux – voire judiciaire – en s'appuyant sur quelques témoignages récents d'adhérents :

ALLIANCE BOIS MATERIEL

[...] sur l'ensemble de l'année 2019, nous avons adressé 17 lettres pour un montant total de créances représentant plusieurs dizaines de milliers d'euros et avec pour résultat un taux d'encaissement de 72 %, ce qui est très satisfaisant. Les lettres CODINFRECO ont un impact puissant sur les débiteurs, elles les font réagir quelques jours après leur envoi et permettent d'accélérer les encaissements, comme nous avons encore pu le constater récemment sur nos lettres adressées en septembre. Elles ont permis dans plusieurs cas de renouer la relation avec nos clients.

MEYER ET PHILIPPE

[...] Nous utilisons les services de relance de CODINF lorsque nous n'avons aucun retour suite à nos propres relances courriers, électroniques et téléphoniques. [...] Nous adressons [...] une lettre de mise en demeure, ce qui permet dans la majorité des cas de faire réagir le débiteur. Nous avons pu récupérer grâce à ces lettres 70 % de nos impayés. Ce système de relances est par conséquent très efficace. Et nous avons pu poursuivre des relations commerciales avec certains de nos débiteurs.

LES PRÉVISIONS D'EULER HERMES AU 24 SEPTEMBRE

Au niveau mondial, après un fort effet de rattrapage au 3^e trimestre 2020, un ralentissement de la reprise est à prévoir aux 4^e trimestre 2020 et 1^{er} trimestre 2021. En cause principalement, le durcissement des mesures sanitaires destinées à enrayer la propagation du virus. Une récession mondiale de - 4,7% est prévue pour 2020, suivie d'un rebond de croissance de + 4,6%. Il faudrait encore au moins 2 ans pour espérer un retour à la normale.

Le nombre de défaillances croîtrait de + 31% entre 2019 et 2021.

Malgré un rebond de la demande de biens plus fort que prévu, les États-Unis et l'Europe occidentale sont en retard par rapport à la Chine, l'Asie émergente et l'Europe de l'Est. Un recul des échanges de biens et de services en volume de - 13% est prévu pour 2020. Un rebond mécanique de l'ordre de + 7 % est attendu en 2021, mais le retour aux niveaux d'avant-crise n'interviendrait pas avant 2023 pour les services, contre 2022 pour les échanges de biens.

Pour la France, une récession de l'ordre de - 9,8% est prévu pour 2020, avant un rebond mesuré de + 6,9% seulement en 2021. Le retour aux niveaux d'avant-crise pour le PIB français n'arriverait au mieux qu'au 2nd semestre 2022.

Les défaillances d'entreprises devraient reculer de - 9% en 2020, avant de connaître une explosion de + 32% en 2021. En cause, le gel de l'état de cessation de paiement et la fermeture des tribunaux de commerce, qui ont maintenu statistiquement en vie des entreprises qui auraient en temps normal déposé le bilan. In fine, ce sont 62 000 entreprises qui pourraient tomber en situation de défaillance en 2021 en France.

COMMISSION D'EXAMEN DES PRATIQUES COMMERCIALES

Avis n° 20-3 précisant la nature de l'adresse à mentionner sur les factures

Le nouvel article L. 441-9 du code de commerce, entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, prévoit notamment que « la facture mentionne le nom des parties ainsi que leur adresse et leur adresse de facturation si elle est différente ».

L'adresse de l'acheteur s'entend comme celle du siège social de l'entreprise mais il peut être toléré que seule l'adresse d'un **établissement secondaire** qui assure le règlement de la facture soit mentionnée sur celle-ci. Dans cette dernière hypothèse, une seule adresse peut donc être mentionnée sur la facture en ce qui concerne l'acheteur.

RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF (SUITE)

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
390 000 €	TEREOS France	53324797900016	16/09/2020
70 000 €	FONDASOL	58262156100080	29/09/2020
59 000 €	GROUPE MURELLO CONSTRUCTION	51335137900039	29/09/2020
56 000 €	GEOCEAN	40853674600055	29/09/2020
50 000 €	SONEPAR MEDITERRANEE	30682011900320	29/09/2020
10 000 €	CARTOLUX THIERS	47884577900014	16/09/2020
8 000 €	BEC CONSTRUCTION PROVENCE	44170738700037	29/09/2020
4 000 €	GEORGELIN LOGISTIQUE ET TRANSPORTS	41336764000013	30/09/2020
4 000 €	PROMOTAL	42115672000011	30/09/2020
3 500 €	CYBERMECA	42511261200048	30/09/2020
2 000 €	JEANDELIN	33859810500017	16/09/2020

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Téléconférence des Assises des délais de paiement le 23 septembre
- AG du Centre d'études des directeurs d'associations professionnelles (CEDAP) le 24 septembre